

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 09 mars 2010

Date de télétransmission via FAST : 25 MAR. 2010

Numéro interne de l'acte : DELIB-BC-10-025

Date d'affichage : 25 MAR. 2010

L'an deux mille neuf, le 15 mars, le Bureau Communautaire, légalement convoqué en date du 09 mars deux mille dix, s'est assemblé à 19H00 en séance publique au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, sous la présidence de Monsieur Yves DAUDIGNY, son Président.

Etaient présent(e)s : MM. Yves DAUDIGNY, Bernard RONSIN, Georges CARPENTIER, Michel BATTEUX, Dominique POTART, Jean-Charles BRAZIER, Pierre-Jean VERZELEN, Gérald FITOS, Bernard COLLET, Hubert COMPERE, Jean-Pierre COURTIN, Patrick FELZINGER, Jean-Michel HENNINOT, Patrick LALLEMENT, Daniel LETURQUE, Guy MARTIGNY, Vincent MODRIC et Francis PARENT. MMme Anne GENESTE et Nicole BUIRETTE.

Excusé(e) s : M. Louis BOLIN.

Pouvoir(s) valide(s) : M. Louis BOLIN à M. Vincent MODRIC.

Lesquels 20 (vingt) forment la majorité des 24 (vingt quatre) membres en exercice et représentant 21 (vingt et une voix) purent valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du CGCT.

A l'unanimité, Mme. Anne GENESTE est élue secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 - Validation du procès verbal du bureau communautaire du 15 février 2010 :

Le Président fait lecture du projet de procès verbal du dernier Bureau Communautaire tenu la 15 février 2010, soumis à la validation du présent bureau.

Après en avoir fait lecture et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire à l'unanimité, valide le procès verbal modifié du Bureau Communautaire du 15 février 2010.

5.2 Institutions et vie politique / Fonctionnement des assemblées
DELIB-BC-10-025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
CRECY-SUR-SERRE, le lundi 15 mars 2010,

Le Président
Sénateur de l'Aisne

Accusé de réception :

Il porte le numéro d'identifiant unique : 002-240200469-20100315-DELIB-BC-10-025 DE

Informations sur l'acte

Numero : DELIB-BC-10-025

Objet : VALDIATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER 2010

Date de décision : 15/03/2010

Date de transmission : 25/03/2010

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.2. Fonctionnement des assemblées